

## 20 juin 2019 – Rencontre autour du message de Paul Bouchet

Note de Pierre Saglio

Je voudrais souligner quelques points de repère, issus de mon compagnonnage avec Paul, qui peuvent nous éclairer sur notre engagement quotidien d'aujourd'hui

### 1) Le travail personnel

Paul n'a cessé de travailler, jusqu'à l'épuisement et jusqu'à la fin de sa vie. Il l'a fait à vos côtés, Mireille et vous n'êtes pas en reste pour ce qui concerne ce travail incessant.

Dans la revue Quart Monde n°250, page 45, il dit :

« tout militant se doit d'être infatigable » et Paul l'était, totalement.

Il dit aussi dans le livre « la misère hors la loi » (que j'ai relu en préparant mon intervention et dont je vous recommande la lecture, en particulier du chapitre premier) Page 41:

« la lutte contre l'exclusion est une lutte concrète, non un bavardage humaniste ».

Alors, le travail personnel, pour Paul, avait, je crois deux dimensions qui nous sont précieuses :

- C'est d'abord travailler pour approfondir sa réflexion personnelle, l'enraciner dans l'actualité, la confronter à la réflexion des autres, l'enraciner dans le temps et dans l'histoire, pour la rendre prospective en nous mettant à l'affût des évolutions qui amorcent le monde de demain. Il rejoint ainsi la préoccupation de Joseph Wresinski qui nous demandait constamment d'être « 20 ans en avance. »
- C'est aussi s'engager très concrètement face à l'inacceptable, pour être, tout au long de sa vie, un résistant, au sens fort et noble du mot résistance dont Paul a pris le chemin lorsqu'il avait 16 ans.

### 2) Travailler en confiance

J'ai fait personnellement l'expérience de la confiance de Paul lorsqu'en 2002, on m'a demandé de prendre son relai à la présidence du mouvement en France. Jamais, Paul m'a dit : « as-tu pensé à ceci, tu devrais faire ceci ou cela », jamais. Mais il était toujours disponible quand je le sollicitais et à chaque fois, il m'aidait à mettre les choses, les événements, les batailles, en perspective.

Invariablement, nos échanges se terminaient par un chaleureux « courage, mon frère ». que j'ai encore dans mes oreilles et dans mon cœur. Paul était un frère.

### 3) L'égale dignité

Paul nous a fait comprendre comment le Quart Monde s'inscrit dans une lignée, dans un combat de longue date pour l'égale dignité. Dans le premier chapitre de « la misère, hors la loi », il l'explique très largement et c'est impressionnant.

Vous savez qu'il a mené bataille, aux côtés de Geneviève de Gaulle Anthonioz pour inscrire ce qui est pour lui « le fondement éthique de ce texte » : « le respect de l'égale dignité de tous les êtres humains. »

Par exemple, page 27, il explique ce qu'est l'égale dignité comme fondement de la démocratie : « L'égale dignité s'oppose radicalement à toute prétention de hiérarchiser les êtres humains en surhommes et sous-hommes. C'est bien la croyance en une dignité égale de tous les hommes qui différencie fondamentalement la démocratie, au sens plein, de tous les systèmes totalitaires. »

Il explique comment, dans le monde, des hommes se sont battus pour faire émerger le lien entre cette éthique, très ancienne (il rappelle par exemple le lien avec Saint Paul ou avec des penseurs chinois) et le droit, cette « matière vivante », et le combat politique pour la destruction de la misère.

- Il cite par exemple Jaurès qui interpelle ceux qui se battent, comme lui, pour la réhabilitation de Dreyfus (page 23)  
« J'ai le droit de dire : à votre tour maintenant, il y a d'autres victimes, il y a d'autres accablés, il y a d'autres opprimés et ces ménages misérables ont, ceux-là aussi, le droit de l'homme, la dignité de la personne humaine, et ce droit étant violé, c'est au nom de l'humanité que nous protestons. »  
Ainsi, avec Jaurès, nous parvenons à la claire vision du changement essentiel à promouvoir. Parce que la misère n'est pas seulement un objet de compassion, mais d'abord la violation du droit de l'homme le plus fondamental, le droit à la dignité, c'est d'abord ce droit-là que doit assurer la finalité de toute politique visant à abroger l'insupportable misère.
- Il cite bien sûr René Cassin qui a introduit l'égalité de dignité dans l'article premier de la DUDH de 1948 (page 25)  
l'article premier de la Déclaration universelle dispose que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. » Par cet ajout essentiel proposé par Cassin, l'égalité de dignité donne un fondement éthique à l'égalité des droits.

Alors, pour Paul, le combat est clair : il s'agit de passer de l'éthique au droit en passant par le politique (c f pages 39 , 42 et 43)

C'est l'histoire d'un combat civique où il s'agit de passer de l'éthique au droit en passant par le politique.... Ce qui doit être dorénavant l'alpha et l'oméga, c'est l'éthique démocratique. Le civique doit rappeler à tout moment au juridique qu'il a, au-dessus de lui, la finalité démocratique... Le moralisme tue la morale, le juridisme tue le droit, le droit-de-l'homme tue-t-il les droits de l'homme ?... La lutte contre l'exclusion est une lutte concrète, non un bavardage humaniste.... Le droit fournit des moyens indispensables au changement social, en démocratie en tout cas, mais il ne faut surtout pas laisser le droit s'enfermer sur lui-même. Le risque du juridisme est considérable. Pour l'éviter, il faut maintenir le droit à sa place entre le fondement éthique, en amont, et la vigilance civique, en aval... C'est une démocratie inachevée si elle ne garantit pas, à tous, l'effectivité de l'ensemble des droits fondamentaux.

#### 4) Nous sommes un mouvement de l'égalité de dignité

C'est une mue profonde pour le mouvement, que d'être un mouvement de l'égalité de dignité, une mue inachevée que nous devons approfondir et je voudrais souligner quelques points qui me paraissent d'actualité :

- Nous avons changé de nom – en prenons-nous toute la mesure ?
- Rappeler le lien indéfectible entre égalité de dignité et accès de tous aux droits de tous en imposant de prendre comme repère les plus éloignés du droit de tous, comme le CESE l'a inscrit dans « sa devise ».
- Nous unir et appeler la société à s'unir, comme nous l'imposait Joseph Wresinski dans son appel aux défenseurs des droits de l'homme du 17 octobre 1987. « S'unir » n'est pas un luxe, un plus dans le combat, il est indispensable et incontournable.
- Former au combat ceux qui ont l'expérience du déni des droits fondamentaux, notamment à cause de la misère qu'ils vivent ou ont vécu, nous former pour apprendre à réfléchir et à mener combat à leurs côtés et les imposer comme partenaires. C'est l'enjeu du croisement des savoirs et des pratiques.
- Refuser de nous faire enfermer dans un combat catégoriel (c'est pleinement d'actualité) : soit pour une partie des citoyens, une catégorie des citoyens : « vous êtes le mouvement des pauvres », « vous vous préoccupez des pauvres » alors que nous sommes un mouvement civique de l'égalité de dignité qui n'est pas respectée tant que l'accès de tous aux droits de tous n'est pas effectif  
soit pour une catégorie des politiques : vous êtes un mouvement de lutte contre la

pauvreté », alors que la loi de 98 affirme l'ambition de faire de l'accès de tous aux droits de tous une priorité de l'ensemble des politiques publiques.

- Faire cette mue de façon prospective, notamment dans un contexte où le droit d'habiter la terre est compromis parce que la terre devient précisément une menace pour l'humanité.

## 5) Ajout pendant le débat

L'égalité est pour moi, le « fondement éthique » du droit, « l'éthique démocratique ». Lorsqu'elle n'est pas respectée, la démocratie est amputée. Le combat civique que nous menons vise à aller au bout de l'idéal démocratique.

Du coup, j'ai du mal quand on parle du « droit à l'égalité », quand on parle de « reconquérir sa dignité ». L'égalité de chacun est notre conviction, notre éthique démocratique et c'est pour que cette égalité, indéfectible, soit respectée pour chacun que nous bataillons pour l'accès de tous aux droits de tous.

Pour moi, nous devons tenter d'avoir chacun des repères très concrets de ce que signifie pour nous, quotidiennement, le respect de l'égalité de chacun. L'un de ces repères, pour moi, est de ne jamais accepter que d'autres soient traités d'une façon que je n'accepterais pas pour moi, de ne jamais accepter pour d'autres ce que je n'accepterais pas pour moi, dans ma vie quotidienne, dans ma responsabilité de père de mes enfants, etc.